ROZOY FLASH

12 décembre 2011 N°116

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 25 novembre 2011

La séance du Conseil Municipal du 25 novembre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

- José FLUCHER,
- Jean-Marie THOUANT,
- Jean-Pierre GARD,
- Frédéric QUIGNON,
- Roger ANDRE,
- Xavier BOULANDE,
- Sandrine CHARLIER,
- Jean-René DURTETTE,
- Jeany MAIZIERES,
- Marie-Agnès MARCHAND,
- Claude MONARQUE,
- Sylvain POULAIN.

Absents excusés :
- Nathalie FLUCHER, pouvoir à José FLUCHER
- Dominique LECLERCQ, pouvoir à Jean-Marie THOUANT

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Tarifs marché,
- Maîtrise d'œuvre accessibilité – sécurité Mairie,
- Indemnité de conseil aux comptables,
- Vente de terrain MARLOT-POULAIN,
- Tableau de la voirie communale,
- Travaux hôtel-restaurant,
- Remise de loyer hôtel,
- Renouvellement contrat CUI-CAE,
- Vote de crédits,
- Taxe d'aménagement,
- Subvention F.D.S. allée Capucines,
- Convention avec le Service d'Aide à Domicile (accompagnement et formation du personnel en CUI-CAE),
- Intégration de parcelles dans le domaine public,
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :

- Convention avec la commune de BONCOURT.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
Marie-Agnès MARCHAND

DELIBERATIONS

TARIFS MARCHE

Une délibération du 26 septembre fixe les droits de place pour les marchés hebdomadaires. Cependant, afin de tenir compte des commerçants ayant besoin de très peu d'espace, une nouvelle catégorie est créée.
Les droits de place sont donc désormais comme suit, à compter du 1er décembre 2011 :

- moins de 2 mètres linéaires de façade	1 €	- camions d'outillage	30 €
- de 2 à 5 mètres linéaires de façade	2 €	- électricité	2 €
- plus de 5 mètres linéaires de façade	4 €	- eau	2 €

MAITRISE D'ŒUVRE ACCESSIBILITE-SECURITE MAIRIE

Suite à une consultation de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité et l'accessibilité de la Mairie, la commission d'appels d'offres ayant proposé de retenir M. Jean-Michel BEVIERE comme architecte, le Conseil Municipal décide d'entériner cette proposition. Le taux de rémunération retenu est de 10% du montant hors taxes des travaux.

INDEMNITE DE CONSEIL AUX COMPTABLES

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'un arrêté interministériel en date du 16 décembre 1983 fixe les conditions d'attributions de l'indemnité de Conseil allouée aux comptables des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics.

Le Conseil Municipal, considérant les services rendus par M. Laurent GUIDEZ et Mlle Eloïse LAFORCE, receveurs successifs, en leur qualité de conseillers économiques et financiers de la Commune, décide de leur allouer l'indemnité de Conseil fixée au taux plein au prorata temporis de leur présence sur le poste.

VENTE DE TERRAIN MARLOT-POULAIN

Lors de sa dernière réunion, le Conseil Municipal a décidé la vente d'un terrain à M. MARLOT, terrain cadastré AB 273, d'une superficie de 15ares79, pour un prix de 3 500 €. La vente devant être réalisée au profit de M. MARLOT et de Mme Roselyne POULAIN, la vente est donc décidée au nom de ces deux personnes.

TABLEAU DE LA VOIRIE COMMUNALE

Afin de tenir compte du classement de nouvelles voies et de la révision des linéaires de voirie par les services de la Direction Départementale des Territoires, le nouveau tableau de la voirie communale est adopté par l'assemblée.

TRAVAUX HOTEL-RESTAURANT

Après avoir rappelé les précédentes décisions de la commission d'appels d'offres relatives aux travaux du bar-restaurant, M. le Maire donne connaissance des dernières décisions de la commission concernant les travaux de rénovation de l'hôtel qui se décomposent comme suit :

- électricité Entreprise LECLERE pour 10 709.61 €
- alarmes Entreprise LS pour 3 172.59 €
- menuiseries Entreprise FAVIER pour 1 744.80 €

REMISE DE LOYER HOTEL

Compte tenu de la durée des travaux de rénovation de l'hôtel, le Conseil Municipal décide d'accorder une remise de loyer de 200 € (1/3 du loyer initial) pour les mois de septembre - octobre - novembre et décembre 2011, soit une remise totale de 800 €.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler le poste en contrat CUI-CAE de Mlle Ombeline RAMELET, à compter du 16 janvier 2012 et ce, pour une durée de 6 mois. Le renouvellement de ce poste est conditionné par un accord de l'Etat qui ne sera connu que début janvier.

VOTE DE CREDITS

Dans le cadre de régulations budgétaires de fin d'année, des votes de crédits sont votés n'ayant pas d'incidence sur l'équilibre global du budget.

Dépenses de Fonctionnement		
C/023	- 2 500.00 €	Virement section investissement
C/61523	+ 500.00 €	Voies et réseau (travaux faits par entreprise)
C/6413	+ 3 500.00 €	Personnel non titulaire
C/6554	- 1 500.00 €	Contribution aux organismes de regroupement
Dépenses d'Investissement		
C/2184-30	- 1 000.00 €	Achat défibrillateur
C/2315-12	+ 9 078.40 €	Réfection voirie
C/2315-23	- 1 000.00 €	Panneaux signalisation
C/2315-44	- 2 100.00 €	Aménagement parking rue Charles de Gaulle
C/2315-56	- 6 978.40 €	Travaux VC 25 rue de Berlise
Recettes d'Investissement		
C/021	- 2 500.00 €	Virement de la section fonctionnement
C/1323-12	+ 500.00 €	Subvention Département

TAXE D'AMENAGEMENT

Par 8 voix pour et 7 voix contre, le Conseil Municipal décide de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité du territoire communal. Cette taxe aurait été perçue sur chaque nouvelle construction.

SUBVENTION F.D.S. ALLEE CAPUCINES

Le Conseil Municipal accepte une subvention du Conseil Général de 1 669.50 € dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Voirie (FDS) pour les travaux de rénovation de la rue de la Pommeraie (allée Capucines).

CONVENTION AVEC LE SERVICE D'AIDE A DOMICILE (accompagnement et formation du personnel en CUI-CAE)

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le Service d'Aide à Domicile du Centre Communal d'Action Sociale, pour l'accompagnement et la formation du personnel en contrat unique d'insertion.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE BONCOURT

M. le Maire est autorisé à signer la convention à passer avec la commune de BONCOURT concernant la mise à disposition de M. Bertrand VAROQUIER, agent municipal, afin d'établir les plans du nouveau cimetière de BONCOURT.

La rémunération de M. VAROQUIER sera prise en charge par cette commune au prorata des heures de mise à disposition (+ congés payés).

INTEGRATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal décide d'intégrer dans le domaine public les parcelles communales suivantes :

- section ZV n°205 et section AB n°485	Accès centre de secours
- section ZN n°199	Parking du stade
- section ZT n°105	Parking zone d'activités
- section ZV n°182, AB n°353 et AB n°355	Accès station d'épuration

QUESTIONS DIVERSES

REFERENT GENDARMERIE

M. le Maire informe l'assemblée qu'afin d'améliorer les échanges avec la gendarmerie de MONTCORNET, un gendarme référent a été désigné et sera désormais l'interlocuteur privilégié pour la commune.

ASSAINISSEMENT

M. le Maire expose à l'assemblée une demande de participation par des particuliers pour des travaux d'assainissement sur domaine public. L'assainissement n'étant plus une compétence communale mais intercommunale, il n'est pas possible de donner une suite favorable à cette sollicitation.

ANTENNE ORANGE

Le dossier de demande d'installation d'une antenne par la société ORANGE suit son cours et a reçu l'accord des services de la Préfecture. Une déclaration de travaux doit être déposée très prochainement en Mairie. Cette antenne devrait être installée près du Centre de Secours.

Après la lecture de différents courriers, la programmation de réunions de commissions et un tour de table, la séance est levée à 23h30.

INFORMATIONS GENERALES

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES LES PORTES DE LA THIERACHE

RECRUTE 6 à 10 personnes dans le cadre du chantier d'insertion « Réhabilitation du patrimoine rural ». Travaux de maçonnerie générale – Pas de formation exigée, vous pouvez postuler quel que soit votre profil.
Les candidats devront être bénéficiaires du RSA. CV à envoyer à la Communauté de Communes (Estelle CALLAY). En contrat d'insertion de 6 mois (CUI) – 20 heures hebdomadaires – A compter du 1er janvier 2012 – Rémunération au SMIC.

OPERATIONS BRIOCHES

260 brioches ont été vendues au profit de l'Association des parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (A.P.E.I.) pour la commune de ROZOY-SUR-SERRE. Le bénéfice obtenu est de 944 €. Merci à tous les généreux donateurs et à toutes les bénévoles qui se sont chargées de la vente de brioches.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Si vous êtes nouvel arrivant dans la commune, vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour vous inscrire au risque de ne pouvoir voter pour la présidentielle et les législatives 2012.

RANDONNEES PEDESTRES

samedi 17 décembre Départ 14h place de l'Europe

PERMANENCE GENEALOGIE

vendredi 16 décembre Rue Jean Mermoz
(Au-dessus de La Poste) de 14h à 17h

ACTIVITES DANS LA COMMUNE

- La boulangerie rue Charles de GAULLE est fermée depuis fin novembre. La municipalité regrette que le jeune boulanger, Frédéric LAGUILLIEZ, n'ait pu poursuivre son activité.

- Bienvenue et meilleure réussite à Grégoire LE ROUX qui débute son activité de cidrerie à ROZOY, au hameau de WICHERY, sous l'appellation «EARL Clos de la Fontaine Hugo ».

COLIS DE NOËL

Comme chaque année, les colis du C.C.A.S. seront distribués, si possible, avant Noël.
Si vous avez **66 ans ou plus** et que vous n'avez pas reçu votre colis avant le 25 Décembre, merci de bien vouloir le signaler en Mairie (03.23.98.50.04).

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

RECTIFICATIFS

Séance de Cinéma

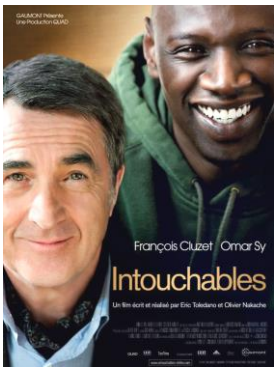

Comme vous avez certainement pu vous en rendre compte, lors de la distribution des tracts annonçant la séance de cinéma **« INTOUCHABLES »,** une erreur s'est glissée dans la date de programmation.
En effet, la projection de ce film aura lieu à la salle des fêtes de ROZOY-SUR-SERRE le

Vendredi 16 Décembre 2011 à 20h00

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de cette nouvelle date et vous prions de nous excuser pour cette erreur.
Film français de Eric Toledano, Olivier Nakache **avec** Omar Sy, François Cluzet.
Genre : **Comédie** - Durée : 01h52 - Année de production : 2011

Calendrier de l'Avent

Dans le cadre des festivités de Noël, plusieurs commerçants, associations, et particuliers se sont associés pour organiser un calendrier de l'Avent destiné aux enfants de la Commune. Ce calendrier vient de vous être distribué mais un changement doit y être apporté.
Le **Mercredi 21 Décembre**, **M. et Mme BRAY** accueilleront les enfants de la Commune dans leur établissement, rue Charles De Gaulle, de **10h00 à 11h00**, en lieu et place de la Commune.

Jeudi 22 décembre 2011 Salle des Fêtes de Rozoy-sur Serre ENTREE GRATUITE

Après-midi récréatif pour les enfants Organisé par le Comité des Fêtes

14h30 : Ouverture des Portes
15h00 : **Projection du Film « Les Aventures De Tintin : Le Secret De La Licorne «**
Genre : **Aventure** de **Steven Spielberg.** Durée : 01h47 Tout public
Tintin, notre intrépide reporter, son fidèle compagnon Milou et son inséparable ami le Capitaine Haddock partent à la recherche d'un trésor enfoui avec l'épave d'un bateau "la Licorne", commandé autrefois par un ancêtre du Capitaine Haddock.

17h00 : **Goûter** offert à tous les enfants et à leurs parents et distribution de chocolats dans le cadre du Calendrier de l'Avent.

L'A.P.E.L
de l'école Jeanne d'Arc
vous invite avec vos amis
à fêter le réveillon
du nouvel an

LE SAMEDI 31 DECEMBRE 2011
A la Salle des Fêtes
de ROZOY-SUR-SERRE à 20H

Menu
Cocktail et ses amuse bouche
Foie Gras au pain d'épice
et fruits variés
Pintadeau sauce forestière
et sa garniture de légumes
Trou Normand
Salade et ses Fromages
Profiteroles
Café
(Boissons non comprises)

Menu enfant (-12 ans)
Saumon fumé et ses toasts
Filet de dinde et sa garniture
Glace

Soirée du Nouvel An

Animée par Champagne Sonorisation

Tarifs : Adultes 45 € - Enfants de -12 ans 10 €
Réservations avant le lundi 12 décembre auprès de
Mme Anne-Sophie DUVIVIER -288 allée Mimosa-Résidence La Pommeraie – 02360 ROZOY-SUR-SERRE.